IV

PAUL COLLINET

Au lendemain même de la mort de P. Collinet, M. A. Giffard, présidant notre séance du 10 décembre 1938, avait adressé l'adieu ému de la Société des Études latines au savant soudainement disparu. Des circonstances dramatiques ont retardé jusqu'à ce jour l'hommage que notre Revue *devait lui consacrer.*

Les Revues spéciales ont dit le rôle qu'a tenu P. Collinet dans le développement des sciences juridiques depuis un demi-siècle; en particulier, la Revue historique de droit français et étranger *a dressé le bilan de son activité (1939, fasc. 1, p. 154), en montrant comment ses recherches ont convergé surtout vers une interprétation de l'œuvre législative de Justinien qui a forcé l'assentiment général.*

A nous il appartient de dire ce que fit P. Collinet pour l'organisation et le progrès des études latines. Membre donateur de notre Société dès 1927, il ne cessa jamais d'être assidu à nos séances et de participer à nos travaux; il fut de l'équipe de romanistes qui prirent à tâche de faire la liaison entre le droit et la philologie; il fut un des premiers à guider et à encourager M. G. Nicolau quand celui-ci organisa aux Hautes-Études ses cours de méthode et à la Faculté de droit son travail de séminaire.

Sa cordialité communicative, son entrain, son esprit à la fois bienveillant et caustique animèrent plus d'une fois nos discussions; grâce à lui, maints étudiants de droit apprirent le chemin de la Sorbonne.

Il s'est endormi un soir, à sa table de travail, près de sa serviette qui contenait son cours du lendemain, devant le manuscrit d'une œuvre qu'il achevait.

Son œuvre s'est prolongée au delà de la mort. Les Études historiques *de Collinet devaient trouver leur couronnement dans un volume sur* La nature des actions ; *il y mettait la dernière main quand la mort le surprit; ses amis en assureront la publication. Il projetait aussi de réunir dans un volume une longue suite de travaux gravitant autour de son sujet principal; ce projet fera aussi l'objet des soins de ses amis.*

La compagne de sa vie et de ses travaux a fait remettre sa riche bibliothèque, à la disposition des étudiants, dans sa salle de séminaire de la Faculté de droit, prolongeant ainsi la sollicitude et le dévouement du maître aimé; elle perpétue aussi sa pensée parmi nous en restant fidèlement attachée à notre Société; nous cultiverons avec elle la mémoire de celui à qui nos études doivent tant.

J. Marouzeau.